



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Budget fédéral 2025 : faire de la productivité le moteur de la résilience canadienne face aux turbulences mondiales

Recommandations en vue du dépôt du budget du gouvernement du Canada 2025-2026

.....

Mémoire présenté à l'honorable François-Philippe Champagne, ministre des Finances et du Revenu national

Le 28 août 2025

Table des matières

- Sommaire3
- Synthèse de nos recommandations3
- Préambule.....5
- Contexte5
- Introduction.....5
- 1. Réduire le fardeau réglementaire, bureaucratique et fiscal pour rendre l’environnement d’affaires propice à une productivité et à une compétitivité accrues..... 7**
- 2. Développer une économie nationale plus autonome, moins dépendante des États-Unis11**
- 3. Accélérer le déploiement des grands projets d’infrastructures 13**
- 4. Miser sur l’écosystème montréalais pour renforcer les secteurs de la défense, de la sécurité, des technologies à double usage et de l’intelligence artificielle 17**
- Conclusion20

Sommaire

Le Canada traverse une période de profonds bouleversements économiques et géopolitiques, marquée par une guerre commerciale avec les États-Unis et la superposition de défis structurels : crise du logement, montée de l'inflation, changements climatiques et vétusté des infrastructures. Dans ce contexte incertain, chaque décision budgétaire doit viser à renforcer la productivité et la compétitivité de nos entreprises, tout en assurant une utilisation optimale des fonds publics.

Or, le pays accuse un retard persistant de productivité par rapport aux autres grandes économies. La lourdeur réglementaire et fiscale freine l'investissement et limite la compétitivité de nos entreprises. Pour bâtir un environnement d'affaires plus propice à la croissance, il est donc essentiel de simplifier les démarches administratives et de maintenir des incitatifs ciblés capables de stimuler l'innovation et l'adoption des nouvelles technologies.

Cette modernisation de notre environnement économique doit aussi s'appuyer sur une stratégie claire de diversification. La dépendance au marché américain, mise en lumière par la guerre tarifaire, fragilise notre économie et accentue nos vulnérabilités. Le Canada doit dès lors élargir ses horizons commerciaux en renforçant ses échanges avec l'Europe, l'Asie et le Mexique, tout en éliminant les obstacles au commerce interprovincial qui fragmentent encore notre marché intérieur.

Un autre levier incontournable de compétitivité réside dans le développement d'infrastructures stratégiques. Le Grand Montréal, moteur économique du pays, doit pouvoir compter sur la réalisation rapide de projets structurants tels que l'expansion du Port de Montréal, la modernisation de l'aéroport Montréal-Trudeau et le déploiement du TGV Québec-Toronto. En parallèle, il est urgent de financer les infrastructures municipales nécessaires à la construction de logements dans les zones à fort potentiel – notamment Bridge-Bonaventure et Namur-Hippodrome – afin de répondre à la crise actuelle et de soutenir l'attractivité de la métropole.

Enfin, dans un contexte où les dépenses militaires connaissent une accélération à l'échelle mondiale, le Canada doit miser sur ses propres atouts pour développer son secteur de la défense et des technologies à double usage. Montréal dispose déjà d'écosystèmes d'excellence en aérospatiale, en intelligence artificielle, en cybersécurité et en fabrication de pointe. Ceux-ci devraient être pleinement intégrés à une stratégie nationale, appuyée par une politique d'approvisionnement préférentiel orientée vers les entreprises d'ici. Une telle approche renforcerait non seulement l'innovation et le savoir-faire local, mais aussi la sécurité économique et nationale du pays.

Synthèse de nos recommandations

Recommandation n° 1 : Augmenter la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes grâce aux actions suivantes :

- a) Élaborer une stratégie nationale de productivité qui fixe des objectifs clairs et ambitieux, assortis de résultats mesurables et d'actions précises dans des délais déterminés, afin de guider l'ensemble des ministères et organismes fédéraux vers des gains tangibles.
- b) Mandater le Bureau de réduction du fardeau administratif pour établir des cibles mesurables de simplification par secteur d'activité et lancer une grande consultation nationale en s'appuyant sur des tables de concertation regroupant ministères, entreprises et organismes de développement économique.

- c) Lancer un chantier national de coordination réglementaire réunissant le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités, avec pour objectif d'identifier et d'éliminer systématiquement les doublons administratifs et les incohérences entre niveaux de gouvernement, afin de simplifier et de moderniser l'environnement d'affaires.
- d) Repenser la politique fiscale pour stimuler l'investissement productif, notamment en introduisant un traitement préférentiel pour les bénéfices réinvestis dans l'innovation, l'automatisation et la décarbonation, afin de combler le retard d'investissement par rapport aux pays du G7 et de préserver l'attractivité du Canada.
- e) Confirmer l'incitatif à l'investissement accéléré visant à favoriser l'acquisition par les entreprises d'actifs stimulant l'innovation et la productivité.

Recommandation n° 2 : Soutenir la diversification des marchés des entreprises et les organismes qui accompagnent les PME dans leur expansion internationale :

- a) Consolider et simplifier les outils d'accompagnement aux entreprises dans leur expansion internationale – reconnaissant que la diversification des marchés représente un processus complexe, coûteux et risqué –, en particulier pour les PME;
 - Ce soutien doit inclure un appui technique pour optimiser les chaînes d'approvisionnement et maîtriser les coûts logistiques liés à l'exportation.
 - Intégrer des services de conseil spécialisés en conformité réglementaire.
- b) Poursuivre les efforts avec les provinces afin d'éliminer rapidement les obstacles au commerce interprovincial et instaurer des incitatifs visant à encourager les entreprises canadiennes à faire des affaires au Canada.

Recommandation n° 3 : Développer une stratégie d'achat préférentiel canadien arrimée à la Stratégie gouvernementale des marchés publics du Québec, afin de maximiser les retombées économiques des investissements publics et de renforcer la compétitivité des entreprises locales.

Recommandation n° 4 : Débloquer rapidement les fonds fédéraux nécessaires à la réalisation des projets d'infrastructures de transport dans le Grand Montréal, notamment l'expansion du Port de Montréal, de l'aéroport international Montréal-Trudeau et du train à grande vitesse.

Recommandation n° 5 : Travailler de concert avec les villes et le gouvernement provincial afin de :
1) accélérer le décaissement des sommes promises pour les infrastructures municipales et le logement;
2) soutenir la mise en place des modèles de financement innovants qui permettent d'assurer la revitalisation de secteurs stratégiques dans le Grand Montréal, tels que Bridge-Bonaventure et Namur-Hippodrome.

Recommandation n° 6 : Mettre en place une stratégie industrielle de la défense, qui comprend un volet d'approvisionnement préférentiel canadien, afin de soutenir les entreprises montréalaises dans l'obtention de contrats, le développement de partenariats stratégiques et la commercialisation de leurs innovations.

Préambule

Forte d'un réseau de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») agit sur trois fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole, offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés et mène des initiatives d'impact pour renforcer l'environnement d'affaires. Depuis 200 ans, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses spécialistes, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

Contexte

La Chambre soumet ses recommandations au gouvernement du Canada en vue du dépôt du budget 2025-2026. Comme chaque année, la Chambre porte la voix du milieu des affaires du Grand Montréal auprès du gouvernement fédéral alors que celui-ci élabore le budget qui dictera la gestion des finances publiques et tracera la voie du développement économique du pays.

Introduction

Le Canada se trouve malgré lui aujourd'hui impliqué dans une guerre commerciale avec son plus grand partenaire économique. Depuis son retour à la présidence en janvier 2025, le président Trump a multiplié les menaces et annonces protectionnistes. L'administration américaine a ainsi imposé une série de tarifs douaniers ciblant les importations en provenance de plusieurs pays alliés, dont le Canada.

Le risque de récession, ici comme aux États-Unis et ailleurs dans le monde, continue de planer. Si les effets de la politique commerciale de l'administration Trump ne sauraient être sous-estimés, l'économie canadienne demeure robuste. De nombreuses entreprises canadiennes ont pu limiter l'impact des tarifs grâce aux exemptions prévues pour les produits conformes à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM). À l'approche de sa renégociation, prévue en 2026, il sera essentiel de défendre les intérêts canadiens et d'assurer la reconduction de cet accord. La Chambre salue à cet égard le leadership du gouvernement de Mark Carney pour assurer au Canada de préserver ses avantages comparatifs et l'accès au marché américain conféré par l'ACEUM.

L'économie canadienne fait effectivement preuve d'« une certaine résilience » jusqu'à présent, pour reprendre les mots du gouverneur de la Banque du Canada, Tiff Macklem. Le PIB réel a connu une légère hausse de 0,5 % au premier trimestre de 2025, identique à celle au quatrième trimestre de 2024. S'il a reculé de 0,1 % en mai et en avril, un faible rebond de 0,1 % en juin est anticipé¹.

Sur le plan de l'inflation, la situation demeure relativement stable. En juin 2025, elle s'établissait à 1,9 %, soit à l'intérieur de la fourchette cible de 1 à 3 % fixée par la Banque du Canada. Cette stabilité a permis à la banque centrale de maintenir son taux directeur à 2,75 % pour une troisième fois consécutive en juillet². Ces indicateurs sont encourageants; bien qu'affaiblie, l'économie canadienne continue donc de résister à une détérioration majeure, et évite la récession.

Naviguer dans un contexte mondial en pleine transformation

Outre les aléas économiques, le Canada traverse actuellement une période charnière où se superposent plusieurs crises qui bouleversent entreprises comme citoyens : crise du logement, crise de l'itinérance,

¹ Statistique Canada. (2025, 30 mai). *Produit intérieur brut, revenus et dépenses, premier trimestre de 2025*. [Le Quotidien — Produit intérieur brut, revenus et dépenses, premier trimestre de 2025](#)

² Statistique Canada. (2025, 15 juillet). *Indice des prix à la consommation, juin 2025*. [Le Quotidien — Indice des prix à la consommation, juin 2025](#)

changements climatiques et multiplication des événements extrêmes, hausse du coût de la vie, vétusté de plusieurs de nos infrastructures. Ce cumul d'enjeux met en évidence la nécessité de revoir nos façons de faire, d'innover et surtout d'optimiser l'utilisation de chaque dollar public dans un contexte budgétaire plus serré. Nous devons moderniser nos politiques et nos investissements pour bâtir une économie plus résiliente, plus autonome et mieux adaptée aux nouvelles réalités.

Dans un tel contexte, la Chambre est convaincue qu'il faut investir dès maintenant pour soutenir la productivité, l'innovation et la compétitivité de nos entreprises. Les choix budgétaires devront aussi contribuer à corriger des vulnérabilités structurelles mises en lumière par la conjoncture récente – inflation persistante, dépendance au marché américain, ralentissement de l'investissement privé.

Le Grand Montréal possède des atouts stratégiques uniques qui doivent être pleinement valorisés dans la construction d'une économie plus compétitive et plus résiliente. Nos secteurs d'excellence – qu'il s'agisse de l'aérospatiale, de l'intelligence artificielle, de l'énergie, des sciences de la vie, ou encore des industries créatives – placent notre métropole au cœur des chaînes de valeur mondiales. Ces secteurs ne sont pas seulement des moteurs de croissance économique, ils représentent aussi des leviers d'innovation et d'attractivité qui renforcent la position du Canada sur l'échiquier international.

Enfin, si ce mémoire se concentre sur les mesures immédiates pour renforcer la compétitivité et la productivité, il est important de souligner que les grands enjeux de fond – crise climatique, logement, infrastructures vieillissantes – exigeront aussi des réponses durables et structurantes. Le Canada doit transformer la contrainte actuelle en occasion de modernisation et de résilience accrue.

Réduire le déficit et rétablir la capacité d'action du gouvernement

Le Canada doit composer avec une équation délicate : protéger son économie dans l'incertitude, tout en affrontant des finances publiques déficitaires. Une étude récente du Fraser Institute indique que le gouvernement fédéral enregistre chaque année un déficit budgétaire depuis l'exercice 2008-2009. En 2023-2024, le déficit fédéral a atteint 62 milliards de dollars, dépassant de 22 milliards les projections initiales. Les deux premiers mois de 2025 confirment la tendance : 6,5 milliards de déficit, comparativement à 3,8 milliards à la même période l'an dernier.

Nous saluons la nouvelle approche de gestion budgétaire proposée par le premier ministre Mark Carney, soit de scinder les dépenses du gouvernement en deux catégories : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. Une transparence et des mécanismes robustes de contrôle quant aux dépenses admissibles dans chaque catégorie devront être mis en place afin d'assurer la crédibilité de cette approche.

En outre, l'engagement d'équilibrer le budget de fonctionnement d'ici 2028-2029, tout en maintenant et en augmentant les investissements financés par l'emprunt, est une approche que nous soutenons; bien gérées, ces ressources pourraient soutenir des projets à fort impact pour l'ensemble du pays et permettre d'adopter une vision à plus long terme dans le choix de projets ayant le potentiel de transformer notre économie.

Nous appuyons également la volonté du gouvernement de se doter d'un grand plan de productivité de l'administration publique, de sorte à améliorer l'efficacité de l'appareil gouvernemental et à alléger les processus de financement des organismes et entreprises, pour ainsi réduire ses dépenses.

Dans le climat d'incertitude et de turbulences économiques actuel, la Chambre a choisi de mettre de l'avant les quatre priorités ci-dessous pour l'exercice budgétaire 2025-2026. L'ensemble de nos recommandations s'inscrit dans l'optique globale de renforcer la compétitivité et la résilience économique du Canada :

1. **Réduire le fardeau réglementaire, bureaucratique et fiscal pour rendre l'environnement d'affaires propice à une productivité et à une compétitivité accrues**
2. **Développer une économie nationale plus autonome, moins dépendante des États-Unis**
3. **Accélérer le déploiement des grands projets d'infrastructures**
4. **Miser sur l'écosystème montréalais pour renforcer les secteurs de la défense, de la sécurité, des technologies à double usage et de l'intelligence artificielle**

1. Réduire le fardeau réglementaire, bureaucratique et fiscal pour rendre l'environnement d'affaires propice à une productivité et à une compétitivité accrues

Dans un contexte international marqué par la montée du protectionnisme, l'intensification des guerres tarifaires et le retour en force de grandes stratégies de réindustrialisation, le Canada se retrouve confronté à une pression croissante sur sa compétitivité. Les États-Unis, en particulier, ont adopté un programme fiscal et industriel d'une ampleur inédite qui redéfinit l'équilibre concurrentiel en Amérique du Nord.

Pour les entreprises canadiennes, cet environnement instable et hautement concurrentiel exige une réponse rapide et structurée. Dans ce nouvel ordre mondial, la productivité devient l'élément central de notre résilience économique. Elle n'est pas un simple indicateur statistique, mais une condition de survie et de prospérité.

Pour relever ce défi, les entreprises doivent pouvoir évoluer dans un cadre d'affaires qui libère leur potentiel, allège les contraintes et stimule l'investissement. Le gouvernement fédéral a la responsabilité d'agir rapidement pour mettre en place des mesures structurantes qui offriront aux entreprises les marges de manœuvre nécessaires pour investir, innover et renforcer leur compétitivité.

La Chambre salue à cet égard l'engagement du gouvernement Carney à améliorer la productivité et à moderniser l'administration publique, notamment par l'intégration de l'intelligence artificielle et des technologies numériques. La nomination d'un ministre dédié à l'Intelligence artificielle et à l'Innovation numérique, l'honorable Evan Solomon, constitue un geste symbolique fort.

Elle tient aussi à souligner la création du Bureau de réduction du fardeau administratif et l'établissement d'une cible de réduction de 7,5 % des dépenses de programmes pour 2026, imposée à l'ensemble des ministères. Ces mesures sont un pas dans la bonne direction pour rendre l'administration publique plus efficiente et optimiser ses dépenses.

Mais ces orientations stratégiques, aussi prometteuses soient-elles, doivent être accompagnées d'initiatives concrètes et pérennes afin d'alléger les contraintes réglementaires et fiscales qui freinent l'élan de nos entreprises.

S'attaquer au retard de productivité

Le constat sur la productivité canadienne est sans appel. Depuis plus de deux décennies, le pays enregistre un retard persistant par rapport aux grandes économies du G7. Malgré des atouts indéniables, comme l'abondance de ressources naturelles, une énergie propre, une main-d'œuvre qualifiée et des centres de recherche et universités de calibre international, le Canada demeure relégué au bas du classement.

Entre 2020 et 2024, la productivité a chuté de 7 %, marquant une détérioration continue qui érode la compétitivité du pays³. Depuis 2005, la production manufacturière canadienne a reculé de plus de 10 %, tandis qu'aux États-Unis, elle progressait de 30 %. Le Canada est désormais le seul pays du G7 absent du groupe des vingt économies les plus compétitives sur le plan industriel, où figurent l'Allemagne, la Chine et les États-Unis⁴. Ce déclin industriel illustre les conséquences directes de notre retard de productivité : moins d'investissements, moins de croissance et moins de dynamisme.

Entre 2006 et 2021, le nombre d'exigences réglementaires au Canada a bondi de 37 %, soit une croissance annuelle moyenne de 2,1 %, alors qu'aux États-Unis, elle n'était que de 1,1 %. Cette accumulation a eu un effet mesurable : elle a réduit de 1,7 point la croissance cumulée du PIB réel, de 1,3 point la croissance de l'emploi et de 0,4 point celle de la productivité du travail. Plus grave encore, elle a entraîné une baisse d'environ 9 % de la croissance des investissements privés⁵. Dans un tel contexte, réduire les exigences réglementaires est une nécessité évidente. Il est également crucial de raccourcir les délais de réponse et de traitement des demandes de l'administration publique, afin que les entreprises puissent obtenir rapidement les signaux et le soutien dont elles ont besoin pour prendre des décisions d'affaires éclairées.

Les règles et réglementations ne naissent pas d'un vide. Elles répondent à des objectifs légitimes de protection de l'intérêt public, qu'il s'agisse de sécurité, de justice sociale, d'environnement ou de stabilité économique. Elles sont conçues comme des instruments parmi d'autres pour encadrer les marchés, corriger des déséquilibres et garantir des résultats positifs pour la société. Dans les meilleures pratiques observées au sein de l'OCDE, elles s'appuient sur des analyses d'impact rigoureuses qui permettent d'évaluer les enjeux et les risques, leur ampleur et les différentes solutions possibles. Ces démarches offrent une base objective pour juger de la pertinence des décisions publiques et, lorsqu'elles sont appliquées avec rigueur, elles favorisent la transparence et la confiance envers les institutions⁶.

Mais une fois en place, les règles doivent être continuellement révisées et adaptées, faute de quoi elles cessent de produire les effets recherchés. Leur accumulation progressive, sans coordination suffisante ni évaluation ex post, génère un enchevêtrement complexe qui alourdit les démarches et multiplie les coûts de conformité pour les entreprises. Lorsqu'elles sont mal calibrées ou appliquées de façon disproportionnée, elles peuvent aller à l'encontre des objectifs qu'elles prétendaient servir, suscitant perte de productivité et méfiance à l'égard des politiques publiques.

C'est précisément ce qui se produit aujourd'hui au Canada. Ces chiffres démontrent que la lourdeur réglementaire n'est pas seulement un irritant administratif, mais une des causes structurelles du retard de productivité canadien. Elle étouffe l'innovation, ralentit l'adoption de nouvelles technologies et détourne des ressources qui devraient être consacrées à l'investissement productif des entreprises.

Un impact direct sur le dynamisme entrepreneurial

Le poids réglementaire se traduit également par un affaiblissement du dynamisme entrepreneurial. Une hausse de 1 % des exigences réglementaires réduit le taux d'entrée des entreprises de 0,02 point de pourcentage et leur taux de sortie de 0,01 à 0,02 point. Le taux de sortie correspond à la proportion d'entreprises qui quittent le marché, que ce soit par fermeture, faillite ou liquidation. Autrement dit, la lourdeur réglementaire décourage non seulement la création de nouvelles entreprises, mais elle ralentit aussi le renouvellement naturel du tissu entrepreneurial. À terme, cela freine l'innovation et empêche l'économie de s'adapter rapidement aux nouvelles réalités⁷.

³ OCDE. *Niveau de la productivité*. 2024. En ligne. [Explorateur des données de l'OCDE • Niveau de la productivité](#)

⁴ Banque Nationale. (2025, 2 juillet). *Le manuel canadien RBI : des coups sûrs pour rendre le Canada investissable de Nouveau*. [etude-specia30 %le-250702.pdf](#)

⁵ Statistique Canada. (2025, 10 février). *Accumulation d'exigences réglementaires, dynamisme des entreprises et croissance économique au Canada*. [Accumulation d'exigences réglementaires, dynamisme des entreprises et croissance économique au Canada](#)

⁶ OCDE. (2025, 9 avril). *Perspectives de l'OCDE sur la politique de la réglementation 2025*. [2f1a3d38-fr.pdf](#)

⁷ Statistique Canada. (2025, 10 février). *Accumulation d'exigences réglementaires, dynamisme des entreprises et croissance économique au Canada*. [Accumulation d'exigences réglementaires, dynamisme des entreprises et croissance économique au Canada](#)

Sur quinze ans, cette tendance s'est traduite par une baisse d'un point de pourcentage du taux d'entrée et de 0,3 point du taux de sortie, équivalant à une chute de 10 % du dynamisme entrepreneurial. Dans une économie où le renouvellement des entreprises est crucial pour stimuler l'innovation, cette contraction est un signal d'alarme.

Le fardeau réglementaire s'exprime aussi par son coût direct. Dans un contexte où la compétitivité doit être renforcée et où les talents spécialisés se font rares, cette complexité réglementaire et de conformité devient un défi stratégique de premier ordre pour les entreprises. En 2024, les entreprises canadiennes ont dû consacrer environ 52 milliards de dollars aux activités de conformité réglementaire imposées par les trois ordres gouvernementaux. Ces sommes considérables sont autant de capitaux qui n'ont pu être investis en recherche, en commercialisation ou en modernisation des équipements. En outre, les PME canadiennes ont consacré en 2024 en moyenne l'équivalent de 32 jours de travail à la paperasserie, une augmentation de 35 % par rapport à 2020⁸. L'effet cumulatif de ces coûts, en termes d'argent et de temps, conjugué à la complexité des règles, décourage l'investissement et fragilise la compétitivité de notre base industrielle.

La complexité et le temps considérable que les entreprises doivent consacrer à la conformité administrative (rapports multiples, délais de traitement longs et obligations redondantes) mobilisent des ressources autrement destinées à l'innovation et à l'expansion.

Une fiscalité à repenser

À cette lourdeur réglementaire s'ajoute un régime fiscal peu compétitif. En 2023, les impôts sur les bénéfices des sociétés atteignaient, en pourcentage du PIB, 4,9 % au Canada et 4,8 % au Québec, par rapport à seulement 2,1 % aux États-Unis et à une moyenne de 3,8 % dans les économies avancées de l'OCDE⁹.

La pression fiscale globale atteignait 34,9 % au Canada et 39,7 % au Québec, comparativement à 25,2 % aux États-Unis¹⁰. Cet écart persistant, observé depuis plus de quarante ans, limite la capacité d'investissement des entreprises canadiennes.

La réforme fiscale américaine de 2025, le *One Big Beautiful Bill*, qui prévoit plus de 564 milliards de dollars américains en baisses d'impôt pour les entreprises, accentue encore ce désavantage compétitif. Si aucune correction n'est apportée, une part significative des investissements risque de se détourner du Canada au profit des États-Unis.

Au Canada, nous avons fait des choix fiscaux au fil des années qui témoignent d'une certaine vision collective en matière de services publics et d'équité sociale, et la Chambre appuie ces orientations. S'il ne s'agit donc pas de répliquer les réductions massives adoptées par l'administration Trump, il faut s'assurer de fournir un environnement fiscal attractif, qui favorise l'investissement, dans un contexte de concurrence fiscale accrue.

Dans cet esprit, la Chambre salue les mesures déjà annoncées par le gouvernement fédéral dans le dernier budget pour renforcer l'attractivité du régime fiscal canadien. On peut souligner notamment les mesures d'amortissement accéléré, qui visent à encourager l'investissement des entreprises dans des actifs stimulant l'innovation et la productivité. Ce type de mécanisme, favorisant les investissements privés en réduisant le fardeau fiscal initial et en améliorant la rentabilité à court terme de projets d'acquisition ou de modernisation, constitue une réponse adaptée. La Chambre invite le gouvernement à déployer ces incitatifs de manière rapide, afin d'en maximiser l'effet et de soutenir la prise de décision des entreprises à un moment stratégique.

⁸ FCEI. (2025, janvier). *Rapport sur la paperasserie au Canada : le coût de la réglementation pour les PME – 7^e édition*. [Canadas-Red-Tape-Report-2025-f.pdf](#)

⁹ Chaire en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke. (2025, janvier). *Bilan de la fiscalité au Québec*. [Bilan-de-la-fiscalite-au-Quebec_Edition-2025_FINAL.pdf](#)

¹⁰ Chaire en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke. (2025, janvier). *Bilan de la fiscalité au Québec*. [Bilan-de-la-fiscalite-au-Quebec_Edition-2025_FINAL.pdf](#)

L'échec des démarches fragmentées

Les gouvernements successifs ont tenté de réduire la bureaucratie, notamment avec la création en 2012 du Plan d'action pour la réduction du fardeau administratif. Mais ces initiatives demeurent limitées : absence de cibles mesurables, gouvernance et reddition de comptes à améliorer.

L'effet négatif des réglementations est particulièrement marqué dans les secteurs des communications électroniques (+5,5 % de croissance annuelle des exigences), des médias (+5,0 %), des services financiers (+2,8 %) et de l'électricité (+2,6 %) ¹¹. Ces secteurs stratégiques pour l'innovation et la compétitivité sont précisément ceux où les obstacles réglementaires devraient être les plus attentivement surveillés.

Changer de paradigme

Dans ce contexte, la Chambre plaide pour un changement de paradigme. Le Canada a besoin d'une stratégie nationale de productivité, assortie d'indicateurs précis et de mécanismes de responsabilisation.

Cette stratégie doit inclure une simplification radicale de la réglementation, une révision des politiques fiscales et des incitatifs ciblés pour stimuler l'investissement productif. Mais il ne s'agit pas seulement de réduire les freins : il faut aussi choisir d'investir davantage dans les solutions et produits d'avenir.

Plutôt que d'adopter une posture défensive et restrictive face aux grands défis de notre époque, comme les changements climatiques ou la révolution numérique, le Canada doit orienter ses incitatifs fiscaux pour encourager l'automatisation, l'adoption responsable de l'intelligence artificielle et la décarbonation. Moderniser les crédits d'impôt à la recherche et au développement, aujourd'hui trop complexes et peu accessibles aux PME, et bonifier leur effet pour ces investissements prioritaires, permettrait de maximiser le levier économique et de donner aux entreprises canadiennes un avantage compétitif durable.

Enfin, le dialogue entre l'État et les entreprises doit être renforcé. Associer le milieu des affaires à la détection des règlements obsolètes, à l'identification des freins sectoriels et à la définition d'objectifs de simplification est essentiel. La Chambre est prête à jouer son rôle de plateforme de concertation pour mobiliser les parties prenantes de la métropole du Québec et accélérer la mise en œuvre de réformes ambitieuses.

Recommandation n° 1 : Augmenter la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes grâce aux actions suivantes :

- a) Élaborer une stratégie nationale de productivité qui fixe des objectifs clairs et ambitieux, assortis de résultats mesurables et d'actions précises dans des délais déterminés, afin de guider l'ensemble des ministères et organismes fédéraux vers des gains tangibles.**
- b) Mandater le Bureau de réduction du fardeau administratif pour établir des cibles mesurables de simplification par secteur d'activité et lancer une grande consultation nationale en s'appuyant sur des tables de concertation regroupant ministères, entreprises et organismes de développement économique.**
- c) Lancer un chantier national de coordination réglementaire réunissant le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités, avec pour objectif d'identifier et d'éliminer systématiquement les doublons administratifs et les incohérences entre niveaux de gouvernement, afin de simplifier et de moderniser l'environnement d'affaires.**

¹¹ Statistique Canada. (2025, 10 février). *Accumulation d'exigences réglementaires, dynamisme des entreprises et croissance économique au Canada*. [Accumulation d'exigences réglementaires, dynamisme des entreprises et croissance économique au Canada](#)

- d) **Repenser la politique fiscale pour stimuler l'investissement productif, notamment en introduisant un traitement préférentiel pour les bénéficiaires réinvestis dans l'innovation, l'automatisation et la décarbonation, afin de combler le retard d'investissement par rapport aux pays du G7 et de préserver l'attractivité du Canada.**
- e) **Confirmer l'incitatif à l'investissement accéléré visant à favoriser l'acquisition par les entreprises d'actifs stimulant l'innovation et la productivité.**

2. Développer une économie nationale plus autonome, moins dépendante des États-Unis

Il va sans dire, le Canada possède l'énorme avantage d'une proximité territoriale avec la première économie mondiale : les États-Unis. Au fil des décennies, les deux pays ont tissé des liens commerciaux extrêmement serrés, offrant aux entreprises canadiennes un accès privilégié à un vaste bassin de consommateurs et à de multiples opportunités de croissance.

En 2024, environ les trois quarts des exportations canadiennes prenaient la direction du marché américain¹². Toutefois, cette dépendance marquée nous place dans une position de vulnérabilité face aux variations conjoncturelles et aux décisions politiques de notre voisin, comme l'illustre la guerre tarifaire en cours. Pour renforcer sa résilience, le Canada doit diversifier ses marchés d'exportation.

Diversifier nos échanges commerciaux : miser sur l'Europe, l'Asie, le Mexique

Le dynamisme économique du Canada repose largement sur son ouverture aux marchés mondiaux. Face aux tensions commerciales présentes à l'échelle internationale, le pays doit se positionner plus que jamais comme un partenaire commercial fiable et prévisible, tout en soutenant le développement de nos entreprises locales. À cet effet, il est essentiel que le gouvernement fédéral mise sur des mesures concrètes pour soutenir les entreprises dans leurs efforts de diversification, en leur facilitant l'accès à de nouveaux marchés.

Au-delà du marché américain, il est impératif de renforcer nos liens avec d'autres partenaires stratégiques, notamment en Europe, en Asie du Sud-Est et au Mexique. Cela suppose de tirer pleinement parti des accords déjà en place et d'en conclure de nouveaux. Le Canada bénéficie déjà d'accords de libre-échange avec plus de 50 pays, ce qui représente une base solide pour multiplier les occasions d'affaires¹³.

À ce sujet, l'Union européenne constitue notre deuxième partenaire commercial après les États-Unis en 2024. L'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne, en vigueur partiellement depuis 2017, offre déjà un accès privilégié à un marché regroupant 27 pays. Le contexte actuel crée une occasion unique pour le Canada et l'Europe de consolider leurs relations économiques, offrant ainsi de nouvelles perspectives d'affaires aux entreprises canadiennes.

Parallèlement, les négociations d'un accord de libre-échange avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), entamées en 2021, visent une conclusion d'ici la fin de 2025. Ce bloc de 10 pays constitue le quatrième partenaire commercial du Canada pour les échanges de marchandises et se distingue par sa croissance économique rapide et son dynamisme. En 2024, les échanges commerciaux entre le Canada et l'ANASE ont atteint 42,3 milliards¹⁴.

¹² Statistique Canada. (2025, 5 février). *Commerce international de marchandises du Canada, décembre 2024*. [Le Quotidien — Commerce international de marchandises du Canada, décembre 2024](#)

¹³ Gouvernement du Canada. (2025, 28 mai). *Accords de libre-échange*. [Accords de libre-échange canadien - Delegatescommerciaux.gc.ca](#)

¹⁴ Gouvernement du Canada. (2025, 31 juillet). *Le Canada et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)*. [Le Canada et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est \(ANASE\)](#)

Le Mexique représente également un partenaire stratégique avec lequel le Canada gagnerait à approfondir ses échanges commerciaux. En tant que cosignataire de l'ACEUM, le Mexique bénéficie déjà d'un cadre tarifaire avantageux et d'une forte intégration des chaînes d'approvisionnement nord-américaines, notamment dans les secteurs manufacturier, automobile, agroalimentaire et énergétique. Renforcer notre coopération économique avec le Mexique permettrait non seulement de diversifier nos débouchés à l'intérieur de l'espace nord-américain, mais aussi de créer des passerelles vers l'Amérique latine.

Accompagner les entreprises vers de nouveaux marchés

La diversification de nos marchés passe nécessairement par un accompagnement renforcé des entreprises, en particulier des PME. S'il revient aux entreprises de faire preuve de proactivité pour apporter les changements nécessaires à leur expansion sur de nouveaux marchés, il faut leur donner les moyens d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies d'exportation efficaces.

Le Programme d'accélération du commerce international (PAC), soutenu par le ministère de l'Innovation, de la Science et du Développement économique, est un bel exemple de réussite au niveau canadien en matière de soutien à l'exportation pour les entreprises d'ici. Il joue un rôle central dans la diversification de marchés de nos PME. Ce programme est piloté en collaboration avec plusieurs chambres de commerce du Canada, dont la CCMM, qui l'administre depuis 2019.

Grâce au PAC, la Chambre a ainsi livré plus de 50 cohortes, soit un accompagnement d'un peu plus de 750 PME québécoises vers des marchés d'exportation. Le succès du programme est mis en évidence par l'évolution des exportations de nos PME : en effet, davantage de PME exportent vers des marchés stratégiques comme l'Europe (63 %), l'Asie de l'Est (71 %) et du Sud (83 %), et l'Asie centrale (350 %).

Cependant, le financement de ce programme est arrivé à échéance. Grâce à un appui exceptionnel de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC), le PAC Québec a pu bénéficier d'une enveloppe de 325 000 \$ pour six mois à compter d'avril 2025. Or, cette aide doit se terminer très prochainement, laissant planer un risque d'interruption des services d'accompagnement à l'automne 2025. Dans un contexte où la diversification des marchés est une solution clé pour contrer l'imprévisibilité de l'administration américaine, le programme doit pouvoir compter sur un financement pérenne.

Recommandation n° 2 : Soutenir la diversification des marchés des entreprises et les organismes qui accompagnent les PME dans leur expansion internationale :

- a) Consolider et simplifier les outils d'accompagnement aux entreprises dans leur expansion internationale – reconnaissant que la diversification des marchés représente un processus complexe, coûteux et risqué –, en particulier pour les PME;**
 - **Ce soutien doit inclure un appui technique pour optimiser les chaînes d'approvisionnement et maîtriser les coûts logistiques liés à l'exportation.**
 - **Intégrer des services de conseil spécialisés en conformité réglementaire.**
- b) Poursuivre les efforts avec les provinces afin d'éliminer rapidement les obstacles au commerce interprovincial et instaurer des incitatifs visant à encourager les entreprises canadiennes à faire des affaires au Canada.**

En parallèle, le gouvernement du Canada a un rôle déterminant à jouer dans le soutien à l'expansion des entreprises canadiennes, notamment en mobilisant la puissance économique de l'État. La Chambre salue à cet égard le leadership démontré par le gouvernement fédéral, qui a instauré une série de mesures favorisant l'achat de produits canadiens dans les marchés publics. Afin de maximiser l'impact de ces initiatives, nous l'invitons à adopter une stratégie ambitieuse et cohérente d'approvisionnement local, qui mobilise l'ensemble des donneurs d'ordres, tant publics que privés. Miser sur les produits, services et innovations d'ici, c'est investir dans la croissance, la résilience et l'autonomie économique du Canada.

Recommandation n° 3 : Développer une stratégie d'achat préférentiel canadien arrimée à la Stratégie gouvernementale des marchés publics du Québec, afin de maximiser les retombées économiques des investissements publics et de renforcer la compétitivité des entreprises locales.

3. Accélérer le déploiement des grands projets d'infrastructures

Les grands projets d'infrastructures, qu'il s'agisse de logements, de ponts, de ports ou encore de réseaux électriques ou de télécommunications, génèrent des retombées économiques majeures et contribuent directement au dynamisme et au développement d'un pays.

À cet effet, la Chambre salue la volonté du gouvernement fédéral de faire du développement des infrastructures l'une de ses grandes priorités. Le projet de loi C-5, *Unité de l'économie : Loi édictant la Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada et la Loi visant à bâtir le Canada*, adopté en juin dernier, est un premier pas vers la concrétisation de ce grand objectif. Le gouvernement devra bien entendu veiller à ce que son application respecte pleinement les droits des communautés autochtones et tienne compte des préoccupations environnementales propres à chaque région.

Historiquement, les projets d'infrastructures se distinguent par leur envergure et leur complexité, mais aussi par la lenteur de leur réalisation, souvent freinée au Canada par des procédures administratives lourdes et des chevauchements entre les différents ordres de gouvernement. Réduire les délais, simplifier les processus et éviter les doublons sont des conditions essentielles pour maximiser l'impact des investissements qui seront réalisés.

Soutenir le développement des infrastructures stratégiques dans le Grand Montréal

Les provinces et territoires canadiens accusent de manière généralisée un retard chronique dans le maintien et le développement de leurs infrastructures, une situation qui pèse sur la compétitivité du pays. L'Institut international du développement durable avance que le déficit d'infrastructure au Canada – la différence entre les infrastructures existantes et celles nécessaires pour un fonctionnement adéquat de la société – pourrait aller de 150 milliards à 1 000 milliards de dollars selon les diverses estimations¹⁵.

Les infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et portuaires jouent un rôle structurant dans notre économie : elles supportent le corridor commercial Canada–États-Unis, permettent la croissance des échanges interprovinciaux et renforcent la résilience des chaînes d'approvisionnement nationales et internationales.

Le succès de nos stratégies de diversification des marchés repose directement sur des infrastructures capables de soutenir l'augmentation des volumes dans une perspective à long terme. Considérant que le premier ministre Mark Carney vise à établir une liste nationale des projets d'infrastructures prioritaires, la Chambre met de l'avant dans ce présent mémoire ceux qui présentent un caractère stratégique pour le Grand Montréal. Nous rappelons aussi à cet égard la nécessité de s'appuyer sur l'écosystème canadien et montréalais. Nous avons le génie et les capacités nécessaires pour répondre à une stratégie d'approvisionnement local.

¹⁵ IISD. (2021, juillet). *Renforcer la résilience climatique des infrastructures canadiennes*. [climate-resilience-canadian-infrastructure-fr.pdf](https://www.iisd.org/fr/publications/renforcer-la-resilience-climatique-des-infrastructures-canadiennes)

1. Le Port de Montréal

Deuxième port en importance au pays, le Port de Montréal constitue un actif stratégique majeur pour le Québec et l'Ontario, générant en moyenne 2,7 milliards de dollars de retombées économiques par an. Selon l'étude de Martin Associates, ses activités génèrent 37 774 emplois directs, indirects et induits, mais surtout les quelque 151,2 milliards de dollars de marchandises qui y transitent soutiennent 589 364 emplois. À lui seul, le Port de Montréal soutient près de 10 % du PIB du Québec et 3,5 % du PIB canadien. Dans un contexte de diversification des échanges économiques et de développement de projets d'intérêt national, cet effet levier devient de plus en plus essentiel pour l'économie du Grand Montréal, mais surtout pour les milliers d'entreprises qui doivent pouvoir compter sur un actif performant.

Le bilan du premier semestre 2025 partagé par l'Administration portuaire de Montréal (APM) démontre que les efforts de diversification déployés ont porté fruit : les exportations vers la Chine ont bondi de 22 %, celles vers l'Europe du Nord de 10 % et celles vers l'Afrique de 29 %, avec une progression particulièrement marquée vers l'Espagne (+147 %) ¹⁶.

Or, le port a pratiquement atteint aujourd'hui la limite de ses capacités sur son site actuel. Selon les autorités portuaires, il suffirait qu'à peine 6 % des exportations terrestres canadiennes vers les États-Unis soient redirigées vers d'autres marchés outre-mer pour saturer complètement les installations existantes actuelles.

Dans un tel contexte, le projet d'expansion du Port de Montréal avec le terminal de Contrecœur est indispensable pour soutenir la croissance et maintenir la compétitivité du port. Prévu depuis plusieurs années, ce projet est entré officiellement dans une phase d'étude en 2015. Il doit enfin voir ses travaux démarrer à l'automne, ce qui représente une excellente nouvelle. La Chambre martèle son importance économique et stratégique depuis les premières ébauches; il faut que les travaux puissent désormais avancer sans délai.

L'expansion permettrait d'accroître de 60 % la capacité du Port de Montréal, grâce à des investissements totalisant 1,5 milliard de dollars. La Chambre salue d'ailleurs l'engagement financier de 300 millions de dollars de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) et de 150 millions de dollars du gouvernement fédéral, qui témoignent de la reconnaissance de ce projet comme infrastructure stratégique d'importance nationale.

2. L'aéroport international Montréal-Trudeau

L'aéroport de Montréal (YUL) est une porte d'entrée économique majeure pour le Québec et l'Est du Canada, jouant un rôle essentiel dans la facilitation des échanges, du commerce et du tourisme. L'année 2024 a d'ailleurs été marquée par un nouveau sommet historique pour YUL, qui a accueilli 22,4 millions de passagers, soit une hausse de 5,8 % comparativement à 2023.

Pour être en mesure de répondre à la croissance anticipée du trafic aérien, l'administration aéroportuaire de Montréal (ADM) doit impérativement accroître sa capacité. Prévoyant accueillir plus de 35 millions de passagers annuels dans la prochaine décennie, l'organisation a annoncé à cet effet des investissements de 10 milliards de dollars d'ici 2035 pour améliorer et agrandir ses installations, dont les travaux ont déjà débuté.

Si l'engagement de la BIC d'investir un milliard de dollars dans ce plan ambitieux est une excellente nouvelle, il sera essentiel de soutenir l'expansion et la mise à niveau des infrastructures d'ADM au cours des prochaines années. Tout ralentissement dans la réalisation du Plan 2035 viendrait fragiliser la compétitivité internationale de l'aéroport.

¹⁶ Administration portuaire de Montréal (APM). (2025, 16 juin). *Bilan de mi-année 2025*. [Bilan de mi-année 2025](#)

3. Le train à grande vitesse

Le lancement du projet de train à grande vitesse (TGV) entre Québec et Toronto, connu sous le nom d'Alto, constitue un autre grand projet d'infrastructure structurant pour le pays, attendu depuis des décennies. À ce jour, le Canada est le seul pays du G7 à ne pas disposer d'un réseau de TGV, et il est bien temps de remédier à cette situation. Un projet d'une telle envergure ne se limite pas à améliorer la mobilité : il incarne précisément le type d'infrastructures qui façonnent un pays moderne et prospère.

L'idée d'un TGV est l'objet de réflexions et d'études depuis les années 1970, et la Chambre a toujours appuyé par le passé la réalisation d'un tel projet. Au-delà des bénéfices directs en mobilité, ce réseau ferroviaire contribuera à stimuler l'économie canadienne en ajoutant jusqu'à 35 milliards de dollars au PIB canadien par an.

Plus encore, sa construction devrait créer plus de 51 000 emplois bien rémunérés, tout en améliorant la productivité pendant des décennies¹⁷. Le TGV assurera à terme une connexion rapide entre les différents milieux d'affaires du corridor, permettant aux entreprises d'élargir leur accès à de nouveaux marchés et d'offrir aux travailleurs un éventail accru d'opportunités professionnelles.

D'ailleurs, selon une étude menée par l'Institut C.D. Howe, cette ligne ferroviaire pourrait générer entre 15 et 27 milliards de dollars de valeur pour les Canadiens sur six décennies¹⁸. Un tiers de cette somme pourrait découler des avantages obtenus par les usagers (économies de temps, fiabilité accrue).

Au-delà de ses retombées économiques, un tel projet serait également un levier puissant pour la transition énergétique. En offrant une alternative rapide, fiable et durable à l'automobile et à l'avion, le TGV permettrait de réduire significativement nos émissions de GES liées au transport. Ce projet s'inscrit ainsi pleinement dans les objectifs canadiens de carboneutralité à l'horizon 2050 et d'investissements en infrastructures vertes. Combinant performance économique et bénéfices environnementaux, le TGV apparaît comme un projet incontournable de la stratégie de croissance durable du Canada.

Le lancement officiel du projet, annoncé par l'administration précédente en février dernier, a constitué le premier pas officiel vers la concrétisation du projet. Déjà, le gouvernement a promis un investissement de 3,9 milliards sur six ans pour la phase de conception, un investissement qui s'ajoute aux quelque 372 millions prévus pour le projet dans le budget 2024. Le gouvernement fédéral devra maintenant agir rapidement pour confirmer son appui financier et garantir que le segment Québec-Montréal soit entamé dès la première phase de sa mise en œuvre.

Ces projets doivent être considérés comme de véritables leviers de croissance économique, capables de stimuler l'investissement privé, d'améliorer l'accès aux marchés interprovinciaux et internationaux, et de maintenir l'attractivité de Montréal comme plaque tournante des affaires. Le budget d'investissement proposé par le gouvernement Carney, financé par l'emprunt, constitue une occasion de débloquer rapidement les fonds nécessaires à la réalisation de ces infrastructures. Ces dernières sont des atouts stratégiques de long terme pour le Canada.

Recommandation n° 4 : Débloquent rapidement les fonds fédéraux nécessaires à la réalisation des projets d'infrastructures de transport dans le Grand Montréal, notamment l'expansion du Port de Montréal, de l'aéroport international Montréal-Trudeau et du train à grande vitesse.

¹⁷ Premier ministre du Canada. (2025, 19 février). *Le Canada se dote d'un train à grande vitesse*. [Le Canada se dote d'un train à grande vitesse | Premier ministre du Canada](#)

¹⁸ Institut C.D. Howe. (2025, 21 février). *Tout le monde à bord : les avantages de trains de passagers plus rapides et plus fréquents entre l'Ontario et le Québec et les coûts des retards*. [Tout le monde à bord : les avantages de trains de passagers plus rapides et plus fréquents entre l'Ontario et le Québec et les coûts des retards – C.D. Howe Institute](#)

Développer l'offre de logements

La crise du logement persiste partout au pays, caractérisée par des taux d'inoccupation très bas et des prix d'achat et de loyer toujours croissants. Pour répondre à la demande projetée et rétablir l'abordabilité du logement au Canada, la SCHL estime qu'entre 430 000 et 480 000 mises en chantier devront être réalisées par année jusqu'en 2035, soit le double du rythme de construction actuel¹⁹.

Dans la région métropolitaine de Montréal, le taux d'inoccupation des logements locatifs reste inférieur au seuil d'équilibre souhaitable de 3 %, s'affichant à 2,1 % en 2024 et à 1,5 % en 2023. Encore plus inquiétant, le taux d'inoccupation des logements offrant un loyer moyen a atteint 1,1 % en 2024, tandis qu'un recul à un taux critique de 0,4 %²⁰ a été observé pour les loyers inférieurs à la moyenne.

La crise se fait durement sentir : l'envolée des prix des maisons et des loyers dépasse largement la croissance des revenus, étranglant les ménages. Résultat : une capacité d'accueil réduite pour les immigrants et les étudiants étrangers, et une aggravation de l'itinérance, nourrie par la pénurie de logements.

Résoudre la crise du logement et de l'abordabilité exige un ensemble de mesures, mais elle dépend d'abord et avant tout d'une hausse significative de l'offre.

Il est impératif d'accélérer le déploiement de projets résidentiels, qui intègrent des logements privés, hors marché, abordables et sociaux. La Chambre se réjouit à cet effet des multiples initiatives et investissements promis par le gouvernement fédéral pour améliorer le logement au Canada et au Québec, notamment : 15 milliards de dollars de nouveaux prêts à compter de 2025-2026 dans le cadre du programme de prêts à la construction d'appartements (PPCAP) et 112,3 millions pour du logement hors marché à Montréal.

Or, pour réaliser des projets résidentiels d'envergure, il faut d'abord être en mesure de financer les infrastructures municipales de base — réseaux d'aqueducs, systèmes d'égouts et stations d'épuration, rues et trottoirs, parcs, etc. — sans lesquelles aucun développement ne peut se concrétiser.

Accélérer l'aménagement des zones à fort potentiel : Bridge-Bonaventure et Namur-Hippodrome

À l'instar d'autres grandes villes canadiennes, Montréal dispose de zones stratégiques qui pourraient devenir le fer de lance d'initiatives de construction massive de logements. Toutefois, leur développement est freiné par l'incapacité des villes à assumer seules le coût des infrastructures nécessaires. La Ville de Montréal doit conjuguer le développement de nouvelles infrastructures avec la réhabilitation d'équipements vieillissants, ce qui accentue la pression sur ses finances. Un soutien financier du gouvernement fédéral est requis.

Parmi ces zones stratégiques à fort potentiel pour l'habitation, on retrouve à Montréal le quartier Namur-Hippodrome et le secteur Bridge-Bonaventure. À lui seul, ce dernier pourrait accueillir environ 15 000 unités d'habitation, soit un milieu de vie pour près de 27 000 personnes, tandis que le site de Namur-Hippodrome offre un potentiel estimé à 20 000 logements. Pour le secteur Bridge-Bonaventure, le coût des infrastructures publiques s'élève à plus d'un demi-milliard de dollars.

Pour concrétiser ces projets, un financement accru de la part des gouvernements fédéral et provincial est indispensable afin de soutenir le déploiement des infrastructures publiques nécessaires. La Banque de l'infrastructure du Canada pourrait jouer un rôle déterminant à cet égard.

À cet effet, la Chambre tient à souligner la récente annonce d'investissements de 557,5 millions de dollars du gouvernement fédéral au Québec, dont 83 millions iront à Montréal par le truchement du Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC). C'est une excellente nouvelle, d'autant plus que ces

¹⁹ SCHL. (2025, 19 juin). *Pénurie de logements au Canada*. [Pénurie de logements au Canada : un nouveau cadre d'analyse](#)

²⁰ CMM. (2025, 24 juillet). *Les grands indicateurs du logement locatif dans le Grand Montréal en 2024*. [20250714 disponibilite logement locatif.pdf](#)

83 millions permettront de financer une partie des infrastructures nécessaires au développement des secteurs prioritaires que sont Bridge-Bonaventure et Namur-Hippodrome.

Nous souhaitons également saluer l'annonce récente du tout premier projet d'habitation d'envergure qui sera développé dans le secteur Bridge-Bonaventure, notamment grâce à une contribution de 11,6 millions du gouvernement fédéral. Fruit d'une collaboration entre le secteur privé et les trois ordres gouvernementaux, il s'agit d'un jalon phare dans la création d'un nouveau quartier mixte et inclusif en ville²¹.

D'un autre côté, le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement (FCIL) établi en 2024 contenait en date de juillet 2025 plus de 900 millions qui pourraient être utilisés par le Québec, mais qui sont retenus par le gouvernement fédéral, faute d'une entente avec le gouvernement provincial²². Des fonds sont donc disponibles, mais inaccessibles; dans un contexte de crise du logement, c'est inadmissible.

Dans son dernier rapport sur le développement du secteur Bridge-Bonaventure en 2024, la Chambre évoquait la nécessité de revoir les modes de financement actuels pour permettre une mise en marche plus rapide des projets d'infrastructures publiques. Elle émettait comme proposition, développée avec un groupe d'experts, la création d'une société à but non lucratif qui serait mandatée pour livrer ces infrastructures publiques et habilitée à émettre une dette – ce que la Ville ne peut faire – qui serait couverte par les nouvelles valeurs foncières liées au développement immobilier du secteur. Ce modèle permettrait à la société d'accéder aux fonds nécessaires à la construction des infrastructures publiques et de libérer cette charge financière du budget de la Ville.

La contribution financière des gouvernements provincial et fédéral demeure nécessaire. Les municipalités du Québec ont urgemment besoin de tous les fonds disponibles pour faire avancer leurs projets résidentiels, dont la construction d'infrastructures de base est essentielle. Elles sont prêtes à mettre la main à la pâte, mais ne peuvent concrétiser leurs initiatives sans soutien concret et rapide des ordres gouvernementaux.

Recommandation n° 5 : Travailler de concert avec les villes et le gouvernement provincial afin de : 1) accélérer le décaissement des sommes promises pour les infrastructures municipales et le logement; 2) soutenir la mise en place des modèles de financement innovants qui permettent d'assurer la revitalisation de secteurs stratégiques dans le Grand Montréal, tels que Bridge-Bonaventure et Namur-Hippodrome.

4. Miser sur l'écosystème montréalais pour renforcer les secteurs de la défense, de la sécurité, des technologies à double usage et de l'intelligence artificielle

Le contexte géopolitique actuel traduit un véritable changement de paradigme à l'échelle mondiale. Partout, les gouvernements accélèrent leurs investissements en matière de défense et de sécurité. Ce climat crée pour le Canada une occasion unique d'investir massivement dans le développement de ses secteurs clés liés à la défense, afin de soutenir sa sécurité, son développement technologique et sa compétitivité.

Afin d'atteindre l'objectif ambitieux fixé par l'OTAN d'investir 5 % du PIB en dépenses militaires d'ici 2035, le gouvernement fédéral devra investir près de 150 milliards par année. Déjà en juin 2025, il présentait un nouveau plan prévoyant 9,3 milliards de dépenses additionnelles, portant les investissements totaux en défense à 62,7 milliards pour 2025²³.

²¹ SCHL. (2025, 25 août). *Innové pour construire plus : un premier projet d'habitation d'envergure pour le secteur Bridge-Bonaventure*. [Innové pour construire plus: un premier projet d'habitation d'envergure pour le secteur Bridge-Bonaventure](#)

²² Bureau du directeur parlementaire du budget. (2025, 10 juillet). *Le point sur le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement*. [Le point sur le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement](#)

²³ Gouvernement du Canada. (2025, 9 juin). *Le nouveau gouvernement du Canada et les Forces armées canadiennes : reconstruction, réarmement et réinvestissement*. [Le nouveau gouvernement du Canada et les Forces armées canadiennes : reconstruction, réarmement et réinvestissement - Canada.ca](#)

Nous estimons que cet effort colossal de développement du secteur de la défense et de la sécurité doit impérativement s'appuyer sur une politique d'achat local et sur un soutien accru au développement de nouvelles technologies conçues au Canada. En ce sens, la Chambre accueille positivement les nouveaux crédits de 2,1 milliards qui seront consacrés à une stratégie d'approvisionnement axée sur l'industrie canadienne.

La défense, un moteur de croissance multisectorielle

S'il est planifié adéquatement, l'investissement en défense permettra de générer des retombées positives qui dépassent largement le secteur militaire. En effet, ces efforts ont le potentiel de stimuler l'activité économique et l'innovation dans plusieurs domaines y étant liés de près ou de loin, comme les infrastructures critiques, la cybersécurité et la fabrication de pointe.

Les investissements massifs annoncés par le premier ministre Mark Carney offrent des occasions de croître et d'innover à des entreprises qui développent des produits et services pouvant être bénéfiques à la sécurité et à la résilience nationales – ce qu'on qualifie de technologies à double usage. Les PME québécoises ont grand intérêt à intégrer cet « écosystème économique » de la défense : mécanique fine, fabrication additive, matériaux avancés (alliages, composites, nanotech)²⁴.

Notons par ailleurs qu'au Canada, l'intensité de la recherche et développement dans l'industrie de la défense – soit le rapport entre la R-D effectuée par une industrie et son propre PIB – est trois fois plus élevée que la moyenne du secteur manufacturier²⁵. Il faut donc saisir cet élan et le renforcer, afin de développer ici de nouvelles solutions à la fine pointe de la technologie et d'améliorer notre productivité.

Il est toutefois essentiel que cette croissance de l'industrie s'inscrive dans un cadre éthique et responsable, garantissant que les développements technologiques respectent les valeurs canadiennes et les engagements internationaux.

Miser sur les forces montréalaises

Le Grand Montréal dispose d'un écosystème particulièrement bien positionné pour tirer parti de ces investissements. Parmi ses secteurs phares, on compte l'aérospatiale, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la fabrication de pointe. En effet, une forte proportion des entreprises de ces secteurs ont leurs bureaux dans la région. Parmi les grands noms, on compte notamment General Dynamics, Thales, CAE, Bombardier Défense et Héroux-Devtek.

En matière d'intelligence artificielle, Montréal se positionne comme un pôle mondialement reconnu. En effet, la métropole concentre des centres de recherche de calibre international, des entreprises de toutes tailles en croissance rapide et un bassin de talents hautement qualifiés, unique en Amérique du Nord. Ce riche écosystème attire des entreprises des quatre coins du monde : l'organisation Montréal International a ainsi accompagné des investissements directs étrangers avec une composante IA totalisant 1,7 milliard de dollars au cours de la période 2018-2024²⁶.

Une stratégie de défense nationale qui s'appuierait pleinement sur les forces montréalaises en intelligence artificielle permettrait non seulement d'accélérer l'innovation dans des domaines essentiels – tels que la détection et la cybersécurité, les systèmes autonomes ou l'analyse prédictive –, mais aussi de renforcer l'autonomie technologique du Canada.

²⁴ APDEQ. (2025, 14 juillet). *Économie de la défense : le Québec mise sur sa part du butin mondial*. [Économie de la défense : le Québec mise sur sa part du butin mondial](#)

²⁵ Gouvernement du Canada. (2024). *État de l'industrie canadienne de la défense 2024*. [État de l'industrie canadienne de la défense 2024](#)

²⁶ Montréal International. (2024). *Montréal, leader mondial en intelligence artificielle*. [Intelligence artificielle | Montréal, leader mondial](#)

De multiples opportunités s'offrent ainsi aux entreprises de la région issues de ces secteurs phares : contrats de sous-traitance, exportations, partenariats stratégiques et projets d'innovation. Pour maximiser ces retombées, il faut permettre aux industries du Grand Montréal de se développer et de se positionner favorablement par rapport aux autres provinces, en travaillant étroitement avec les grappes sectorielles déjà actives dans ces filières, afin d'identifier les besoins et le niveau de préparation des entreprises.

Lorsqu'il est question de la sécurité de notre pays et de la résilience de notre économie, nous estimons qu'il est essentiel de prioriser et de valoriser nos entreprises locales et leur savoir-faire, en appliquant une politique claire incluant des orientations stratégiques et des objectifs définis. Au cours des six premiers mois de l'année 2025, 910 millions ont été versés à des entreprises américaines dans le cadre de contrats dans le secteur de la défense²⁷. Si nous comprenons que le gouvernement ne peut se détacher complètement des entreprises américaines dans ce secteur, il doit se doter rapidement d'une stratégie d'approvisionnement canadien claire, concrète et profitable aux entreprises d'ici.

Un plan d'action à cet effet doit être mis en place pour y arriver. Cela permettra non seulement de soutenir l'innovation et l'emploi ici, mais aussi de garantir que nos capacités stratégiques demeurent entre des mains canadiennes, au bénéfice des Canadiens.

Recommandation n° 6 : Mettre en place une stratégie industrielle de la défense, qui comprend un volet d'approvisionnement préférentiel canadien, afin de soutenir les entreprises montréalaises dans l'obtention de contrats, le développement de partenariats stratégiques et la commercialisation de leurs innovations.

²⁷ Bellavance, Joël-Denis. (2025, 25 août). *Ottawa continue à acheter gros aux États-Unis*. [Guerre tarifaire | Ottawa continue à acheter gros aux États-Unis | La Presse](#)

Conclusion

Le Canada entre dans une phase décisive de son développement économique. Dans un contexte mondial marqué par les incertitudes géopolitiques, les tensions commerciales et la montée du protectionnisme, il est impératif de recentrer nos efforts sur les leviers qui renforceront la productivité, l'innovation et la compétitivité de nos entreprises et la résilience de nos grandes infrastructures. Le budget 2025-2026 doit être l'occasion d'envoyer un signal clair : celui d'une économie plus résiliente, plus autonome et tournée vers l'avenir.

Pour y parvenir, il faudra agir simultanément sur plusieurs fronts. La réduction du fardeau réglementaire permettra de libérer le potentiel de nos entreprises et de créer un environnement plus propice à l'investissement. La diversification de nos échanges, tant à l'échelle canadienne qu'internationale, contribuera à réduire notre dépendance au marché américain et à ouvrir de nouvelles perspectives pour nos exportateurs. L'accélération des projets d'infrastructures, en particulier dans le Grand Montréal, est également essentielle pour soutenir la croissance à long terme et renforcer nos chaînes d'approvisionnement.

En somme, les choix budgétaires des prochains mois auront un impact direct sur notre capacité à relever les défis actuels et à saisir les occasions qui s'offrent à nous. La Chambre invite le gouvernement à poser des gestes forts, ciblés et durables afin de bâtir une économie canadienne plus compétitive, mieux préparée aux réalités de demain.